



Reforme militaire . aidez moi svp !

Par **Flooo13**, le **24/09/2012 à 20:47**

Bonjour,rnrnActuellement militaire avec un peu plus dun an de service , arrive en escadron j'ai etait particulierement dessus du monde militaire a faire autant de M**** pour rien , de la perte de temp.total .. j'ai fais une demande de resliation de contrat dans les regles , j'apprend quel est refuser et je me prend ensuite toutz les baize "comme par hasard" ayant marre de tous ce que j'ai pu endurer fin.juin je suis parti en.maladie pour des problzmes physiques sur une ancienne fracture de clavicule ... Maintenant avec 3mois darret maladie je suis convoque a mon regiment pour voir les medecins mais il y a une semaine maintenant j'ai. commencer une procedure avec un.psy car j'arrive a un.point avec.la pression au tel des grades il y en a ral le c** !!! Je.voudrais savoir si une depression suffirait pour se faire reformer avec un psy civile ? Que faut il que.je fasse ? est-ce-quau bout des 180jours darret je serais automatiquement reformer ? rnMerci par avance de votre aide !

Par **trichat**, le **24/09/2012 à 22:29**

Bonjour,rnrnJe ne connais pas vraiment les pratiques militaires, mais je suis étonné que vous ne soyez pas suivi médicalement par les médecins militaires, y compris par une hospitalisation dans un hôpital militaire.rnrnJe doute qu'un psy civil puisse vous faire réformer. En effet, là encore l'armée a ses propres personnels de santé (psychologues, psychiatres) et je pense qu'eux seuls disposent de ce pouvoir, après examens médicaux.rnrnCordialement.

Par **isa0122**, le **26/09/2012 à 14:08**

Bonjour,rrrnJe suis journaliste et je souhaiterai recueillir votre témoignage concernant vos motivations à quitter l'armée. J'ai rencontré de nombreux militaires dans votre cas et je pourrais vous faire part de leur expérience.rnrnContactez moi à cette adresse :
zazou0122@hotmail.comrrnrnMerci